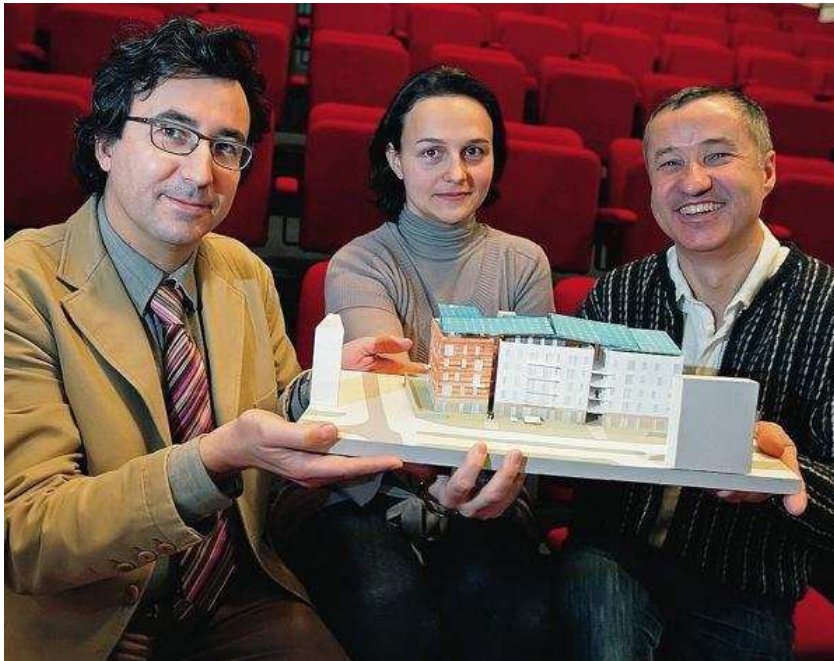


Accueil > Votre Région > Le Rhône > Rhône

Habitat coopératif : première expérience à Villeurbanne

le 28.01.2010 04h00

imprimer envoyer recommander commenter



Pour la première fois en France un immeuble en habitat coopératif va être construit. Cela se passera à Villeurbanne. Mais, au fait, comment sa marche ?

▼ PUBLICITE ▼

Si tout se déroule selon le calendrier prévu, l'immeuble situé au cœur de la future ZAC des Maisons Neuves à Villeurbanne, en bordure de la rue Saint-Exupéry, devrait accueillir ses premiers habitants dans le courant 2012.

Un immeuble de plus, même s'il est élégant et construit selon les règles de l'habitat durable, cela n'a rien de vraiment bouleversant en soi. À ceci près que celui-ci sera le premier du genre en France, puisqu'il s'agit là d'un projet d'habitat coopératif, c'est-à-dire pris en charge par ses futurs occupants, de la conception à la réalisation, sans promoteur au milieu, du moins en principe. Une sorte de « troisième voie » dans la filière logement, nouvelle en France on l'a dit, mais déjà largement pratiquée en Europe du Nord ou chez nos voisins suisses (20 % de logements de ce type à Zurich). Pour mieux comprendre, un mode d'emploi est nécessaire. Ainsi, dans une telle coopérative, c'est la structure même qui est propriétaires des logements qu'elle loue à ses coopérateurs en échange d'un loyer et de l'achat de parts sociales. En retour, le coopérateur est donc locataire de son logement mais copropriétaire de l'immeuble. L'avantage se mesure en termes financiers et de confort puisque le futur occupant à une réelle maîtrise sur ce que sera son logement. Enfin, on peut également organiser la vie collective à travers des espaces communs (salle de réception, buanderie, atelier). Jusqu'à présent l'habitat coopératif est d'abord une affaire de militants. À ce titre, les quelque dix foyers à l'origine de l'aventure villeurbannaise et regroupés dans une association joliment nommée « Le village vertical », ne déparent pas. Eux qui ont désiré, au-delà de leurs préoccupations écologiques, que leur immeuble accueille aussi des logements sociaux. Pour triompher des difficultés techniques, juridiques, administratives qu'un tel projet implique (en France le cadre juridique est encore incertain) les occupants se sont adossés à une société HLM, Rhône Saône Habitat, à un mouvement associatif, l'URHJ et à une association vouée à l'habitat coopératif, Habicoop. La région, le Grand Lyon et Villeurbanne ont apporté leur soutien financier, pendant que deux ateliers d'architecture, Detry & Levy et Arbor & sens, concevaient l'immeuble. Au final, cette construction de 2 770 m² habitables offrira 24 logements appartenant à Rhône Saône Habitat et 14 logements relevant du Village vertical, dont trois seront proposés à des jeunes en insertion. Selon Benoît Tracol, de Rhône Saône Habitat, le coût de revient moyen de ces logements devrait se situer aux alentours de 2 500 euros le m².

R.R.

Deux autres projets sur l'agglomération

À la Duchère (Lyon 9e), un groupe de coopérateurs associés à Rhône Saône Habitat envisage la

Recherche un article ...



Offres d'emploi en Rhone-Alpes

**CDI - LCD LA CARROSSERIE
DAUPHINOISE
RECEPTIONNAIRE**

...

Retrouvez toutes nos offres d'emplois Rhône-Alpes sur ioomyz.com

La Météo



LYON
Faible
Neige

Min : -1 °C
Max : 1 °C

>> voir les prévisions

Recherche une autre localité

La météo des neiges



LIENS COMMERCIAUX

Articles les plus...

LUS

Tué en portant secours à une automobiliste à l'Arbresle

Saint-Etienne : les étudiants se meublaient gratis chez Ikea

Les Verts veulent-ils recruter?

Terrible collision à Montverdun : un mort et un blessé grave

Rive-de-Gier : la prostituée était aussi un parfait escroc

**COMMENTÉS
RECOMMANDÉS**

Derniers commentaires

Président?

« Je ne suis pas fou, si je pensais que la solution serait de changer d'entraîneur, alors on le ferait, mais vous savez très...

[LYONNAIS 6953 | 28.01.2010 | 20h35](#)

Ah, Ah, Excellent

J'adhère totalement à ce commentaire. A quand, la privatisation de "l'éducation nationale" pour qu'elle ré-atteigne son...

[Anti68 | 28.01.2010 | 20h19](#)

Bonsoir j'espère que le juge d'instruction va pas le libérer sa place est derrière les barreaux comme tout les voleur qu'il es...

[laila6946 | 28.01.2010 | 20h08](#)

RE: Vive AULAS !

sérieux, tu existes vraiment ou c'est une blague ?

[varan48 | 28.01.2010 | 19h51](#)

100%, Espérons

Moi j'espère qu'il sera stéphanois à 100%, pour ne pas avoir à le subir comme commentateur : D'ailleurs, il faut lui...

[varan48 | 28.01.2010 | 19h47](#)